

Université de Fribourg
Chaire de droit civil II
Prof. M. Pradervand-Kernen

Assistant.e diplômé.e **(50 à 100 %)**

La Chaire de droit civil II met au concours le poste suivant :

Assistant.e diplômé.e (50 à 100 %)

Description du poste :

- Encadrement des étudiants et supervision de leurs travaux écrits
- Assistance dans la préparation des cours et participation à l'enseignement
- Collaboration à des projets de recherche, des publications et des conférences dans les domaines des droits réels, du droit des successions et du titre préliminaire du Code civil
- Participation à l'organisation de colloques et de conférences
- En cas de rédaction d'une thèse de doctorat : la moitié du temps de travail est réservée à cette activité

Profil souhaité :

- Master en droit ou formation équivalente
- Langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand
- Volonté de rédiger une thèse de doctorat
- Intérêt pour le droit civil, en particulier les droits réels et le droit des successions

Conditions de travail :

- Accès aux ressources et aux infrastructures de recherche de l'Université
- Respect scrupuleux du temps de travail consacré à la rédaction de la thèse de doctorat
- Possibilité de publier avec la Prof. M. Pradervand-Kernen

Entrée en fonction :

1^{er} janvier 2026 (ou à convenir)

Veillez adresser votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, diplômes et certificats, relevés de notes, références, etc.) par voie postale ou électronique à la Professeure Maryse Pradervand-Kernen, Chaire de droit civil II, Université de Fribourg, Av. de Beauregard 11, 1700 Fribourg ou à maryse.pradervand-kernen@unifr.ch, jusqu'au **30 septembre 2025**.